



FICHE DE PRODUCTION TECHNIQUE

Les produits de Tripan S.A. sont fabriqués dans le respect de la directive d'évaluation nationale de KIWA en vue de l'obtention de l'attestation KOMO avec certification du produit pour les **éléments de construction en béton** (cat. 1 et 2).

Le système de garantie de qualité répond aux exigences du chapitre 3, par. 3.3.1, des Critères 73.

La composition du béton de Tripan S.A. répond aux exigences décrites dans les normes

- NEN – EN 206-1 partie 1 : spécifications, propriétés, fabrication et conformité
- NEN – EN 8005 : version néerlandaise de la norme NEN EN 206-1
- NBN – B 15-001 (2004) : complément belge à la norme NEN EN 206-1
- NEN 3682 : contrôles dimensionnels dans la construction, règles générales et indications
- NEN 2889 : tolérances dimensionnelles
- NEN 6722 : prescriptions en matière de réalisation du béton

BASE A CLASSE DE RÉSISTANCE À LA COMPRESSION

fck cube - C30/37 pour éléments muraux préfabriqués en béton avec un facteur eau/ciment de 0.50

fck cube - C25/30 pour éléments muraux préfabriqués en béton de silex avec un facteur eau/ciment de 0.55

BASE B1 DOMAINE D'UTILISATION

GB - béton armé - teneur en chlorure de l'adjuvant < 0.40% Cl

teneur en chlorure de l'eau, attestation selon la norme EN 1008

BASE B2 CLASSE ENVIRONNEMENTALE

Les panneaux en béton sont appropriés pour la classe environnementale :

Éléments muraux en béton	Éléments muraux en silex
XO,XC1,XC2,XC3,XC4,XD1,XD2,XS1,XF1,XF3	XO,XC1,XC2,XC3,XF2 - couche extérieure

Autres classes environnementales uniquement sur demande du maître d'ouvrage.

BASE C CLASSE DE CONSISTANCE

S4 (160-210)

Autres classes de consistance sur demande du maître d'ouvrage.

BASE D Dmax

6	8	10	11	12	14	16	20	22	32	40	45	63
---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

Armature du recouvrement standard = 30 mm

BASE E DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Résistance au feu des éléments muraux selon les normes NEN 2889 et NBN B 15-104.

Tous les éléments muraux sont dotés d'une résistance au feu de Rf 1h. Cette résistance au feu peut être portée à une valeur de Rf 2h moyennant une adaptation de l'épaisseur.

Données complémentaires :

1. Les tolérances dimensionnelles sont conformes aux prescriptions de la norme NEN 3682.
2. Les tolérances dimensionnelles de la surface du béton sont conformes aux prescriptions de la norme NEN 6722, classe A, tableau 8, et de la norme NEN 2889.
3. L'évaluation de la surface du béton s'opère sur la base d'une évaluation visuelle :
 - a. Par des contrôleurs internes expérimentés (système d'évaluation interne de la qualité).
 - b. Critères de rejet selon les propres directives de Tripan S.A. (procédures et instructions).

Des informations complémentaires peuvent être demandées par e-mail à info@tripan.be ou par téléphone au numéro 089/798410